

Relevé des Infractions Sportives « Compétitions Nationales »

Dossiers

DOSSIER n°35 : STRASBOURG VOLLEY-BALL 0675406

- Lors de la rencontre 2MF046 du 30/01/2022, l'équipe du STRASBOURG VOLLEY-BALL a inscrit sur la feuille de match un entraîneur non régulièrement qualifié.

DOSSIER n°36 : ASPTT DIJON 0213827

- Lors de la rencontre 3MH046 du 30/01/2022, l'équipe du ASPTT DIJON a inscrit sur la feuille de match un entraîneur non régulièrement qualifié.

Feuilles de match non parvenues dans les délais ou non parvenue

I Feuille de Match non parvenue dans les délais :

RAS

II. II Feuille de match non parvenu :

N°	Match	Club Recevant	N° club
ABS008	3FB070	VOLLEY BALL DE GIGNAC	348292
ABS009	3FE072	OMNISPORTS CLUB HELESMOIS	590034

Résultat non communiqué sur internet dans les délais impartis

N°	Match	Date	Club Recevant	Club Visiteur	Saisie Résultat	N° Club R
S031	3MC069	30/01/2022	AL VILLENEUVE SUR LOT	US TALENCAISE	31/01/2022 06:16	476720

Absence de JIFF lors de la rencontre

RAS

Absence de Responsable de salle

N°	Match	Club Recevant	N° club
RES031	EFB045	INSTITUT FEDERAL DE VOLLEY-BALL	9990005
RES032	2MF046	STRASBOURG VOLLEY-BALL	675406
RES033	3FF047	VINCENNES VOLLEY CLUB	946784
RES034	3MA071	VOLLEY BALL OLLIOULAIS	837251
RES035	3MF068	AS VOLLEY-BALL VELIZY	784696
RES036	3MH046	ASPTT DIJON	213827